

Compte rendu du conseil municipal du 10 avril 2024

Convocation envoyée le 04.04.2024

Présents : JL NOYER, JPaul MONTORIOL, Christophe BEUSSE, Stéphanie FAURIE THOMAS, Ludovic GRANGER, Philippe KRZEMINSKI, Alain LESTANG, JPaul TABANOU.

Absents : Aude GARRIGUE, Daniel LONGO, Cyril ROUGIER

Procuration : LONGO Daniel à KRZEMINSKI Philippe

Stéphanie FAURIE THOMAS est nommée secrétaire de séance et donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal. Aucune observation.

Ordre du jour

- Vote des 4 taxes directes locales

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 décide de retenir les taux portés colonne 10 du cadre II de l'Etat n° 1259 COM intitulé « *Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024* » :

Taxe foncière (bâti) (TFB) : **42,45 %**

Taxe foncière (non bâti) (TFNB) : **43,81 %**

Taxe d'habitation (TH) : **11.10 %**

- Vote du budget primitif 2024

Monsieur le Maire donne lecture des prévisions du Budget Primitif 2024 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
TOTAL	0.00	287 537.06	37 159.83	37 159.83
Reports et reprises				
Reports	0.00	0.00	0.00	0.00
Reprises	0.00	287 537.06	37 159.83	37 159.83
Réel et mixte	134 658.00	184 271.04	374 647,07	37 159.83
Ordre	337 150.10	0.00	0.00	337 150.10
TOTAL voté	471 808.10	471 808.10	411 806.90	411 806.90

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2024 de la commune.

- **Programme voirie 2024**

Monsieur Le Maire expose le programme de voirie pour l'année 2024.

L'entreprise qui effectuera les travaux de voirie sera la société **MURET TP** pour un montant total de **49 113.50 HT** soit **58 936.20 TTC**.

Le conseil municipal est déclaré clos à 22h30.